



PREFET DE LA REGION D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRETE N° 2019-⁰IDF-2019-10-28-006

portant nomination pour les années civiles 2020 et 2021 des membres de la commission consultative chargée de donner un avis sur l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant

LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
PRÉFET DE PARIS
Officier de la Légion d'Honneur,
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

- VU le règlement (UE) n° 651/2014 de la Commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aide compatibles avec le marché commun en application des articles 107 et 108 du Traité ;
- VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment son article 21 ;
- VU le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;
- VU le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat ;
- VU le décret n° 2009-633 du 6 juin 2009 relatif à l'organisation et aux missions de l'administration centrale du ministère de la culture et de la communication ;
- VU le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'actions des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU le décret n° 2015-641 du 8 juin 2015 relatif à l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant, et notamment son article 7 ;
- SUR proposition du Directeur régional des affaires culturelles de la région d'Ile-de-France ;

ARRETE

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission consultative régionale chargée de donner un avis sur l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant au titre des années civiles 2020 et 2021 :

Pour le collège DANSE:

Nominations

Laurent BARRÉ, responsable du service Recherche et Répertoires chorégraphiques Centre National de la Danse – Pantin (93)

Patricia BRIGNONE, arts visuels - historienne et critique d'art

Anouchka CHARBEY, directrice de la culture et du théâtre de Vanves - Scène Conventionnée d'Intérêt National, art et création pour la danse et les écritures contemporaines (92)

Martine CURTAT CADET, directrice du centre des arts vivants – Choreia (75)

Bintou DEMBELE, artiste chorégraphique

Geisha FONTAINE, artiste chorégraphique - chercheuse en danse

Yann GIBERT, directeur de production pour l'association l'Expérience Harmaat - Administrateur de compagnies

Stéphane GOMBERT, co-directeur artistique - Collectif 12 – Mantes la jolie (78)

Thomas HAHN, journaliste et critique de danse, cirque et théâtre indépendant

Yannick HUGRON, artiste chorégraphique

Sébastien LAB, directeur du Théâtre Paul Eluard de Bezons - Scène Conventionnée d'Intérêt National, art et création pour la danse (95)

Patrice LE FLOCH, directeur de l'Orange Bleue, Espace culturel d'Eaubonne, Co-Président de l'association Escapes danse (95)

Chloé LE NÔTRE, chef de projet à la Direction de la Programmation Culturelle – La Villette – Initiatives d'Artistes en Danses Urbaines (75)

Wilson LE PERSONNIC, journaliste

Lionel MASSETAT, directeur du Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines - Scène Nationale (78)

Raphaël MERLLIÉ directeur du Théâtre de Corbeil Essonne (91)

Claire VERLET, adjointe au directeur pour la programmation - Théâtre de la Ville (75)

2 – Renouvellements

Isabelle DANTO, critique (danse, performance, arts visuels) pour la revue Esprit, chargée de production audiovisuelle – Centre Pompidou

Joël GUNZBURGER, directeur de l'Onde - Scène Conventionnée d'Intérêt National, art et création pour la danse (78)

Nathalie HUERTA, directrice du Théâtre Jean-Vilar de Vitry-sur-Seine (94)

Frédérique LATU, directrice déléguée de L'échangeur - CDCN Hauts-de-France (02)

Lucie MARREL, responsable de la coordination de la programmation et des résidences "spectacle" de la Ferme du Buisson, Scène Nationale (77)

Julie MEYER HEINE, artiste chorégraphique – Formatrice – Recherche danse

Jean-François MUNNIER, directeur délégué du théâtre de l'Etoile du Nord - Scène Conventionnée d'Intérêt National, art et création pour la danse (75)

Aurélien RICHARD, chorégraphe, compositeur / rédacteur en chef de Ballroom revue de danse

Pour le collège MUSIQUE :

Nominations

Sarah BENHAIM, chercheuse

Frédéric BLONDY, directeur artistique de l'Onceim

Pascal BUSSY, directeur du CALIF (Club Action des Labels et des Disquaires Indépendants Français), réseau du secteur musical indépendant

D’KABAL, musicien - directeur artistique de la Compagnie Riposte

Hélène de WINTER, secrétaire exécutive du REMA, Réseau Européen de Musique Ancienne

Danièle GAMBINO, directrice artistique des festivals du Parc Floral, Paris (75)

Sophie GASTINE, directrice de Musiques au Comptoir, Fontenay-sous-Bois (94)

Elodie GUITOT, directrice des Cuizines, Scène conventionnée - lieu de musiques actuelles, Chelles (77)

Sylvaine HELARY, musicienne - directrice artistique de la Compagnie Sybille

Kamilya JUBRAN, musicienne - Oudiste et compositrice

Sarah KONÉ, directrice de la maîtrise populaire de l’Opéra-Comique, Paris (75)

Olivier MICHEL, directeur de la POP - Péniche Opéra, Paris (75)

Alexandre PIERREPONT, directeur artistique de The Bridge, réseau franco-américain

Delphine TRUJILLO, directrice du théâtre de Coulommiers - Coordinatrice de l’action culturelle de la ville de Coulommiers (77)

Zahia ZIAOUNI, cheffe d’orchestre - Directrice artistique de l’Orchestre Symphonique Divertimento

Renouvellements

Vincent AGRECH, consultant - Journaliste à « Diapason »

Sandrine ANGLADE, metteuse en scène - directrice artistique de la Compagnie Sandrine Anglade

Elsa BISTON, compositrice – interprète

Hélène BRESCHAND, compositrice – directrice artistique de la Cie Extensio

Maet CHARLES, productrice Zone Franche – directrice de Musiques Tangentes, Malakoff (92)

Kamel DAFRI, directeur du festival Villes des Musiques du Monde

Christophe FREMIOT, musicien - producteur d’émission radio « Les Oreilles Libres »

Sylvie GIROUX, directrice du château de Valençay (36)

Alexandre GRANDÉ, compositeur - directeur du Conservatoire à Rayonnement Régional d’Aubervilliers - La Courneuve (93)

Lin-Ni LIAO, compositrice - directrice artistique de « Tout Pour la Musique Contemporaine » (TPMC)

François NAULOT, directeur artistique du pôle Voix & répertoire à la Fondation Royaumont (95)

Éric PARIS, directeur de l’Usine à Chapeaux – Scène de musiques actuelles, Rambouillet (78)

Pour le collège THÉÂTRE, ARTS DE LA RUE ET ARTS DU CIRQUE :

Nominations

Clémence BOUZITAT, secrétaire générale, Théâtre de la Tempête, Paris

Yohann CHANRION, directeur, Les Passerelles, scène de Paris, Vallée de la Marne, Pontault-Combault (77)

Marion CHENETIER-ALEV, maître de conférences en études théâtrales, École Normale supérieure (ENS), Paris

Anne-Sophie DESTTRIBATS, inspectrice théâtre honoraire

Régis FERRON, directeur et programmateur, Espace Marcel Carné, Saint-Michel-sur-Orge (91)
Judith FRYDMAN, directrice de l'Association Des ricochets sur les pavés, Arcueil (94)
Morgane LE GALLIC, directrice, Théâtre du fil de l'eau, Pantin (95)
Christophe LALLUQUE, metteur en scène de la compagnie L'Amin compagnie théâtrale et directeur, Théâtre Dunois, Paris
Vincent LASSERRE, directeur/programmateur du Théâtre d'Herblay-sur-Seine (95)
Nicolas LIAUTARD, directeur artiste, la Scène Watteau, Nogent-sur-Marne (94)
Isabelle MELMOUX, directrice adjointe, Théâtre de Sartrouville et des Yvelines, Centre Dramatique National (78)
Vanessa MESTRE, directrice adjointe, Théâtre de Choisy-le-Roi, scène conventionnée art et création pour la diversité linguistique (94)
Alexis NYS, coordinateur artistique à Animakt, Saulx-les-Chartreux (91) et producteur à Production Bis, Paris
Christelle PENIN, directrice, Théâtre André Malraux, Chevilly-Larue (94)
Laurent VERGNAUD, co-directeur artistique, Collectif 12, Mantes la Jolie (78)

Renouvellements

Lucas BONNIFAIT, co-directeur, La Loge (Paris) et festival Fragment(s)
Olivia BURTON, dramaturge
Alice CARRÉ, dramaturge et autrice
Anna DEFENDINI, conseillère artistique théâtre
Véronique FELENBOCK, directrice de production
Philippe FOURCHON, directeur adjoint, la Ferme du Buisson, scène nationale de Marne-la-Vallée (77)
Marc LE GLATIN, directeur, Théâtre de la Cité Internationale, Paris
Christelle LECHAT, accompagnatrice d'équipes artistiques : diffusion et production
Nicole MARTIN, personnalité qualifiée
Bernard MATHONNAT, personnalité qualifiée
Sophie MUGNIER, directrice, Théâtre de Brétigny, scène conventionnée art & création (91)
Jean-Paul PEREZ, personnalité qualifiée
Marion ROUSSEAU, responsable de la programmation, Caisse centrale d'activités sociales (CCAS), Montreuil (93)
Olivier RYCKEBUSCH, directeur adjoint, chargé du théâtre et du cinéma, Théâtre de Vanves, scène conventionnée danse et théâtre (92)
Frédéric SACARD, directeur adjoint, Théâtre de La Commune, Centre Dramatique National, Aubervilliers (93)
Serge TRANVOUEZ, directeur, Ecole supérieure d'art dramatique (ESAD), Paris

Article 2

La direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France assiste administrativement cette commission consultative et établit le compte rendu des débats et un relevé des votes.

Article 3

Conformément à l'article 12 de l'arrêté du 13 octobre 2005, les frais de déplacement et de séjour auxquels les membres de la commission sont contraints dans le cadre de leur mandat peuvent être pris en charge selon les modalités du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat.

Article 4

La dépense est imputable sur les crédits du budget du ministère de la culture et de la communication BOP 224, action 07, sous-action 65 pour les frais de déplacement.

Article 5

Le Préfet, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales de la Préfecture de la Région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris, et le Directeur régional des affaires culturelles d'Ile-de-France sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Ile de France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris le 28 OCT. 2019

Le Préfet de la Région d'Ile de France,
Préfet de Paris

Michel CADOT